

aussi ses ordres datez du même jour pour la reddition de Cardone , de Berga , de la Seu d'Urgel , & d'Ostaltick. Il lui laissa de plus les ordres de l'Empereur pour l'évacuation de Majorque , avec une Lettre de lui-même au Marquis de Rubi Viceroi de l'Isle en forme de notification.

Tous ces ordres furent remis le 31. de Juillet par le General Wallis au General Grimaldi, qui pour cet effet se rendit par Mer à Marato avec quatre Galeres. Et comme divers points restoient encore à regler & exécuter, ils en dressèrent entr'eux une espece de Capitulation datée du même jour, dans laquelle les demandes de part & d'autre furent articulées & réponduës. Le Comte de Wallis y acorda sans tergiversation de la part de l'Empereur, tout ce qui étoit en son pouvoir, mais il n'en fut pas de même du Marquis de Grimaldi. Il ne répondit précisément sur rien. Il renvoya tout au Duc de Popoli.

Cette exposition est si vraie d'un bout à l'autre, qu'on ne croit pas que les ennemis osent en nier un seul fait. S'ils le font, ce sera à leur confusion. On en fournira les preuves. On produira les propres Lettres des ennemis, & les Conventions ou Capitulations signées par eux. On appellera en témoignage leurs Generaux, le Marquis de Grimaldi, le Marquis de Lede, le Comte de Fiennes, tous ceux en un mot qui furent employez en cette affaire de la part du Duc d'Anjou, & à qui les Places furent remises.

D'où vient donc que la Lettre circulaire se recrie sur les *manquemens de foi* des Impériaux, & sur leurs *Contraventions* au Traité d'Utrecht?